

SUJET GP REG RESPONSABILITE

I. Question (1 point)

Votre licence FFESSM vous couvre en responsabilité civile. Expliquer ? (1 point)

II. Question (2 points)

Quelle est la différence entre responsabilité pénale et civile ? (2 points)

III. Question (2 points)

En tant que guide de palanquée votre responsabilité peut être engagée au civil comme au pénal. Expliquer le sens de responsabilité civile et de responsabilité pénale.(2 points)

IV. Question (2 points)

Dans le cadre d'une plongée d'exploration, dans quel cas pouvez-vous adapter les consignes données par le directeur de plongée. (2 points)

V. Question (4 points)

1) En tant que plongeur, quelle(s) différence(s) faites-vous entre l'assurance en responsabilité civile et l'assurance en responsabilité individuelle ? (2 points)

2) Sont-elles obligatoires ? Comment les obtenir ? (2 points)

VI. Question (4 points)

1) Quelles sont les différences entre responsabilité civile et responsabilité pénale ? (2 points)

2) Dans le cadre de vos prérogatives Guide de Palanquée - Niveau 4, donnez un exemple dans lequel chacune de ses responsabilités pénales et civiles seront mises en cause. (2 points)

VII. Question (4 points)

1) En cas de panne d'un détenteur entraînant un problème sur un plongeur, la responsabilité du club peut-elle être engagée ? Développez. (2 points)

2) Vous effectuez une plongée entre autonome Guide de Palanquée - Niveau 4 (hors structure).

Existe-t-il un texte que vous devez respecter. (2 points)

SUJET GP REG RESPONSABILITE

VIII. Question (4 points)

En tant que guide de palanquée vous allez engager votre responsabilité. Citez et expliquez brièvement ces responsabilités. Vous illustrerez celles-ci avec deux exemples concrets par type de responsabilités. (4 points)

IX. Question (4 points)

1) Quelles sont les différentes sanctions possibles en cas de mise en jeu de la responsabilité pénale ? (2 points)

2) Vous effectuez une plongée entre autonome Guide de Palanquée - Niveau 4 (hors structure).

Existe-t-il un texte que vous devez respecter ? (2 points)

X. Question (4 points)

1) Définissez la responsabilité civile et donnez un exemple lié à la plongée. (2 points)

2) Définissez la responsabilité pénale et donnez un exemple lié à la plongée. (2 points)

XI. Question (4 points)

1) Prêt de bouteilles du club : Quelles(s) précaution(s) un club doit-il prendre pour prêter ses bouteilles à ses adhérents dans le cadre de sorties " hors club " ? (2 points)

2) Mise en danger : Qu'est-ce que la mise en danger d'une personne ? (2 points)

XII. Question (4 points)

1) Quelles sont les conditions préalables pour qu'un jeune plongeur de moins de 14 ans puisse pratiquer la plongée libre et/ou en scaphandre ? (2 points)

2) Quel est le rôle de la licence fédérale ? (2 points)

XIII. Question (5 points)

1) Qu'est-ce que la responsabilité pénale ? (2 points)

2) Qu'est-ce que la responsabilité civile ? (2 points)

3) Laquelle de ces deux notions peut être couverte par l'assurance de la licence fédérale ? (1 point)

XIV. Question (6 points)

- 1) A quel type d'assurance souscrit-on lorsque l'on prend la licence FFESSM ? (2 points)
 - 2) Est-ce obligatoire de prendre une assurance individuelle complémentaire ? Que couvre-t-elle ? (2 points)
 - 3) Dans quel cas la responsabilité pénale du Plongeur Guide de Palanquée - Niveau 4 peut-elle être engagée ? (2 points)
-

XV. Question (6 points)

Pour cette première plongée de la journée, votre D. P. vous confie l'encadrement d'un plongeur N1. Sur ce site que vous connaissez bien, vous décidez de lui montrer un énorme homard dont vous ne tardez pas à trouver le trou. Pour l'atteindre vous êtes cependant amené à palmer plusieurs minutes à contre courant, et à descendre à 25 m. Voyant votre plongeur agité et peu intéressé par votre découverte, vous vérifiez son manomètre et réalisez qu'il indique 20 bar. Vous prenez donc la décision d'arrêter la plongée et de l'assister dans sa remontée. Au retour en surface, vous lui indiquez la profondeur atteinte (n'ayant pas d'instrument, il ne la connaissait pas). Votre plongeur, visiblement irrité, ne revient pas plonger l'après midi...

- 1) Vous avez commis une infraction. Pourquoi et en vertu de quel texte ? (1 point)
 - 2) Votre plongeur décide de vous poursuivre en justice. A quel titre peut-il le faire ? (1 point)
 - 3) Votre responsabilité pénale sera-t-elle engagée ? Pourquoi ? Dans ce cas, quel type d'assurance pourra vous couvrir (2 points)
 - 4) Votre responsabilité civile peut-elle être engagée ? Pourquoi ? (1 point)
 - 5) Quelle est l'utilité de l'assurance complémentaire, au sujet de laquelle une information doit être donnée aux plongeurs ? (1 point)
-

XVI. Question (6 points)

- 1) Expliquez les notions de responsabilité civile et responsabilité pénale. (4 points)
 - 2) Comment les plongeurs de la FFESSM sont assurés en responsabilité civile ? (1 point)
 - 3) Qu'en est-il de l'assurance en responsabilité pénale ? (1 point)
-

XVII. Question (6 points)

- 1) Quelles sont les différences entre la responsabilité civile et la responsabilité pénale ? (3 points)
 - 2) Un Guide de Palanquée - Niveau 4 peut voir sa responsabilité engagée s'il ne respecte les prérogatives des plongeurs qu'il encadre (ex : emmener un niveau 1 à 35 m). Quelle(s) est/sont elle(s) et pourquoi ? (3 points)
-

SUJET GP REG RESPONSABILITE

XVIII. Question (6 points)

- 1) Expliquez les notions de responsabilité pénale et civile. (3 points)
 - 2) Vous souhaitez entamer une campagne de fouilles archéologiques. Etes-vous soumis à la délivrance d'une autorisation et vous faut-il une qualification particulière ? (1,5 points)
 - 3) Vous découvrez une amphore. Quelle est la conduite à tenir ? (1,5 point)
-

XIX. Question (6 points)

- 1) Dans le cadre d'une plongée club, un plongeur Guide de Palanquée – Niveau 4 qui ne respecte pas ses prérogatives ou les prérogatives des personnes qu'il encadre, commet quel type d'infraction et pourquoi ? (2 points)
- 2) Pour exercer ses prérogatives au sein d'une association, un plongeur Guide de Palanquée – Niveau 4 a-t-il obligation de souscrire une assurance Responsabilité Civile et/ou complémentaire ? Justifiez (2 points)
- 3) Un plongeur Guide de Palanquée – Niveau 4 doit-il toujours accepter la palanquée qu'on lui confie ? Justifiez votre réponse. (2 points)